La Voix du peuple - n°318
Organe de la C.G.T.
11 novembre 1906

PATRIOTISME ET RÉQUISITIONS...

Les camarades qui, après leur trop longue journée de travail ont pu se payer le luxe de lire en entier la déclaration ministérielle, ont pu s'apercevoir que décidément Clemenceau n'a rien à envier à Déroulède. Tout y est, voire même le couplet sur l'alliance franco-russe.

«En nous appliquant, dit la déclaration ministérielle, *à cultiver, à améliorer nos bons rapports avec tous les gouvernements, nous aurons soin de maintenir, de développer une alliance contractée des deux parts dans l'intérêt de la paix ainsi que des amitiés dont il nous fut donné de faire l'épreuve...»*.

La menace, en sourdine, à l'empereur d'Allemagne n'y manque pas non plus!

A l'intérieur, l'armée sera améliorée (!!!) et renforcée - naturellement.

Et les nouveaux projets de lois de pleuvoir!

Et la déclaration ministérielle de s'étendre longuement sur ce sujet.

«C'est pourquoi nous entendons maintenir nos forces militaires en état de faire face, sans à-coups, à toutes les éventualités. M. le ministre de la guerre déposera prochainement un projet de loi sur les cadres, et les effectifs en vue d'obtenir la pleine utilisation des ressources du recrutement. Un autre projet de loi, depuis longtemps attendu, apportera plus de justice dans l'avancement des officiers. Et pour le respect de la discipline, nous saurons l'assurer à tous les degrés en exigeant que l'exemple vienne d'en haut».

Cela, c'est pour la galerie.

Il faut bien, n'est-ce pas, toujours agiter le spectre de l'étranger pour pouvoir, avec cette bonne armée, rempart des capitalistes, dompter la canaille des travailleurs trop exigeants.

Le ministère radical et socialiste Clemenceau-Briand-Viviani y a aussi songé, - en ce qui concerne les parisiens tout au moins. Voici, en effet, l'information que publiaient justement les quotidiens le jour même de la déclaration nationale ministérielle:

«Le logement des troupes de passage à Paris:
Au mois de mai dernier, pour la première fois depuis la guerre, l'autorité militaire eut à exercer le droit de réquisition pour assurer le logement des trouves venues à Paris à l'occasion du 1er mai.
Paris n'étant pas gîte d'étape et aucun état des logements disponibles n'ayant été établi, les municipalités des divers arrondissements touchés par les réquisitions militaires furent absolument prises au dépourvu, et ce fut avec beaucoup de peine et grâce à la complaisance de certains habitants qu'il put être donné satisfaction aux demandes de l'autorité militaire.
Désormais, il n'en sera plus de même, et il va être procédé dans chaque mairie à une enquête sur les ressources que présentent les différents arrondissements au point de vue du cantonnement et du logement des troupes et à l'avenir l'état réglementaire du logement sera tenu à jour».

Ainsi, il ne peut y avoir aucun doute: si, acculés par les exigences patronales, il prend fantaisie aux travailleurs parisiens de se mettre en grève, ils sont prévenus, - le gouvernement radicalo-socialiste prend ses mesures. La «réquisition» qui n'avait jamais été pratiquée même sous des ministères soi-disant réactionnaires comme ceux de Dupuy ou de Méline, le sera désormais Viviani-Clemenceau régnant.

Et les travailleurs comprendront enfin que plus cela change, plus c'est la même chose; qu'il n'y a aucune différence entre les gouvernements bourgeois qui peuvent, au hasard des événements et des sacs d'écus, se succéder.

C’est de nous-mêmes qu’il faut attendre notre émancipation. Nous ne saurions décidément trop le répéter.

Paul DELESALLE.
